



Montataire, le 14 mai 2025

Aux riverains des abords de l'allée des Marronniers

Madame, Monsieur,

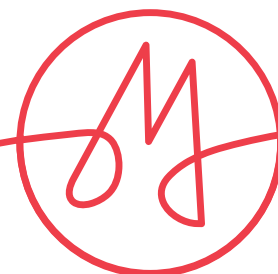
L'allée des Marronniers est toujours fermée pour des raisons de sécurité. Alors que la circulation n'est pas facile en ville, certains se questionnent sur la pertinence d'avoir fermé cette route et je tenais à vous apporter quelques éclaircissements sur ce dossier et vous tenir informé.es de son avancement.

Suite au constat d'effondrement partiel du mur de soutènement de l'allée des Marronniers, un expert a été nommé par le Tribunal Administratif d'Amiens. Il a rendu son rapport le 7 février 2025 et ses recommandations sont les suivantes : l'allée des Marronniers doit rester fermée aux voitures et aux piétons, car elle est devenue dangereuse et une étude approfondie du sol doit être réalisée (appelée « mission géotechnique de type G5 »), afin de comprendre les causes de cet effondrement.

En attendant cette étude, les services techniques ont pris des mesures conservatoires : création de talutage pour diminuer les contraintes sur un tronçon de mur impacté, mise en œuvre de batardeaux pour dévier les eaux de ruissellement, diagnostic visuel des ouvrages adjacents, mise en place de témoins pour contrôler la stabilité des structures. Par ailleurs, les entreprises qui gèrent les réseaux (eaux, électricité, etc) ont vérifié leurs installations dans l'allée.

Deux machines différentes ont été utilisées pour creuser et analyser le sol, jusqu'à plus de 20 mètres de profondeur. En plus de cela, les bases du mur ont été analysées, ainsi que l'ensemble de la construction. Des échantillons de terre ont été envoyés à un laboratoire et sont en cours d'analyse.

Fin avril, l'entreprise GINGER CEBTP a envoyé son pré rapport avec les résultats préliminaires. Parallèlement, les services techniques finalisent actuellement le dossier de consultation pour missionner un bureau d'études qui dimensionnera les nouveaux ouvrages à mettre en œuvre.





Je comprends que cette situation puisse causer des désagréments dans votre quotidien et je tiens à vous assurer quant à l'engagement de la municipalité à avancer rapidement sur ce dossier.

Soyez assuré.es que nous mettons tout en œuvre pour que les réparations nécessaires soient effectuées dans les meilleurs délais. Cependant, il est important de noter que certains délais sont incompressibles, notamment ceux liés aux études préalables et aux consultations requises pour garantir la sécurité et la qualité des travaux à venir.

Je tiens à vous remercier pour votre compréhension et votre patience durant cette période.

Restant à votre écoute,

Je vous prie d'agrée, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Maire,
Conseiller départemental de l'Oise,

Jean-Pierre BOSINO

